DT - SLRP Case postale 206 1211 Genève 8 Aux membres des associations concernées et intéressées par le projet de la 4e étape de renaturation de l'Aire

N/réf.: FDE/

Genève, le 2 février 2021

Concerne:

Renaturation de l'Aire 4e étape

Démarrage des travaux, autorisation de construire DD 112902

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous avons le plaisir de vous informer que le chantier de la 4^e étape du projet de renaturation de l'Aire va débuter ce 8 février 2021.

L'autorisation de construire a été délivrée le 14 décembre 2020 et le Grand Conseil a voté le 29 janvier dernier le crédit d'investissement. Fort de ces éléments, nous pouvons dès lors ouvrir le chantier.

En terme de planification, les travaux débuteront le 8 février 2021 par les abattages et le défrichement. En mars auront lieu les travaux d'évacuation des troncs et des souches, et en mai ce sera le tour au consortium d'entreprises de génie civil de s'installer et d'exécuter les travaux de renaturation jusqu'en décembre 2022. Les premières plantations de compensation seront réalisées aussi en mars de manière à bénéficier dans les endroits où c'est possible d'une végétalisation plus rapide. L'essentiel des plantations auront lieu ces 2 prochains hiver, selon les secteurs, dès la fin des travaux de génie civil.

Comme nous v sommes engagés, les surfaces d'abattage et de défrichements ont été considérablement réduites et un bon nombres d'arbres intéressants sur le plan paysager ont pu être conservés (cf. plan d'abattage ci-joint).

Les travaux se feront de l'aval vers l'amont, essentiellement en rive gauche, avec un gros travail de reprise en sous-œuvre du pont de Certoux qui nécessitera la fermeture de la route sur 4 mois dès cet été.

L'accès au chantier par les camions se fera à partir de la route de Soral, en empruntant le chemin du Loup et en passant sur la digue de protection des inondations des eaux de ruissellement de la Feuillée, qui sera interdit le temps du chantier aux promeneurs, pour rejoindre le chemin agricole du pont de Certoux où se trouvera la place des installations de chantier.

La promenade actuelle en rive droite sera maintenue pendant toute la période des travaux, avec de temps en temps des déviations ponctuelles que nous allons réduire au strict minimum.

Lettre Associations-2février2021.docx

En restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et en vous remerciant d'avance de votre compréhension et collaboration, et en cette période difficile de prendre bien soin de vous, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations.

Francis Delavy Chargé de projet

Annexe: ment.





